

Objet : Projet d'implantation du terminal méthanier RABASKA

Questions de la Commission d'examen conjoint :

DQ228 : Est-il possible d'obtenir de la Garde côtière réponse à la question suivante : À quelle profondeur les pétroliers font-ils leurs manœuvres de virage et d'accostage au quai d'Ultramar et à quelle profondeur les bateaux de croisières accostent-ils?

Réponse : La profondeur d'eau indiquée sur la carte pour le terminal de Ultramar est de 16,9 mètres à l'extérieur et 10,7 mètres à l'intérieur du terminal.

Les sections fréquentées par les bateaux de croisières à Québec sont les sections 21, 22, 93, 94,95 et 103 du Port de Québec. Les profondeurs d'eau à ces quais sont les suivantes :

Section 21 : 11 mètres;
Section 22 : 10 mètres;
Sections 93, 94 et 95 : 10 mètres;
Section 103 : 12 mètres.

241

DQ83.1

Projet d'implantation du terminal méthanier
Rabaska et des infrastructures connexes

Lévis

6211-04-004